



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2015

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Chiropraticiens 2015

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux 2015	3
1.2	Diplômes reconnus 2015	3
2	Formation postgrade	4
2.1	Titres postgrades fédéraux 2015.....	4
2.1.1	Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu 2015	5
2.2	Titres postgrades reconnus 2015	5
3	Autorisations de pratiquer	6
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées 2011 - 2015	6
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme intercantonal 2015.....	7
3.2	Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2015	7

1 Formation

1.1 Titres fédéraux 2015

8 titres fédéraux de chiropratique ont été délivrés en 2015. 6 personnes ont terminé leurs études à l'université de Zurich et ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd. 2 diplômes ont été obtenus par des chiropraticiens ayant étudié à l'étranger et qui ont réussi les examens fédéraux.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 26.2 ans; il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

1.2 Diplômes reconnus 2015

En 2015, aucun diplôme en chiropratique n'a été reconnu.

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux 2015

En 2015, cinq titres postgrades fédéraux ont été accordés en chiropratique.

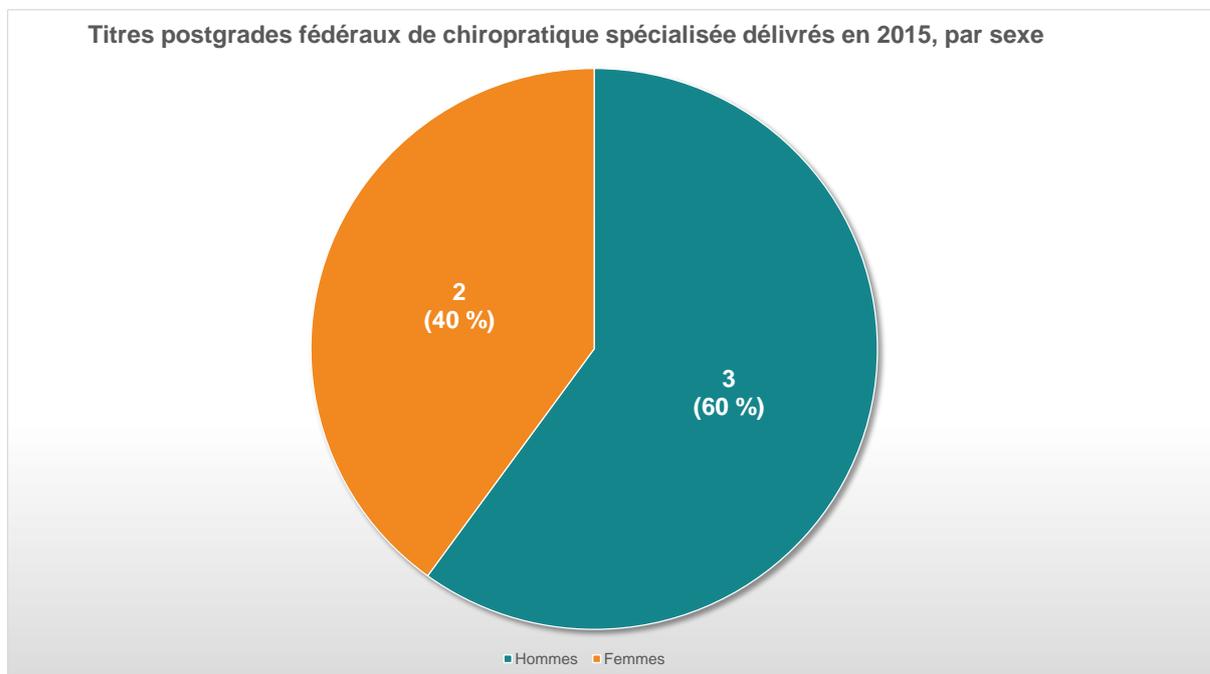


Figure 1: Titres postgrades fédéraux de chiropratique spécialisée en 2012, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

L'âge moyen des professionnels au moment de l'obtention du titre était de 37.4 ans, les hommes étant généralement plus âgés (40.3 ans) que les femmes (33 ans).

2.1.1 Chiropraticiens spécialistes titulaires d'un diplôme reconnu 2015

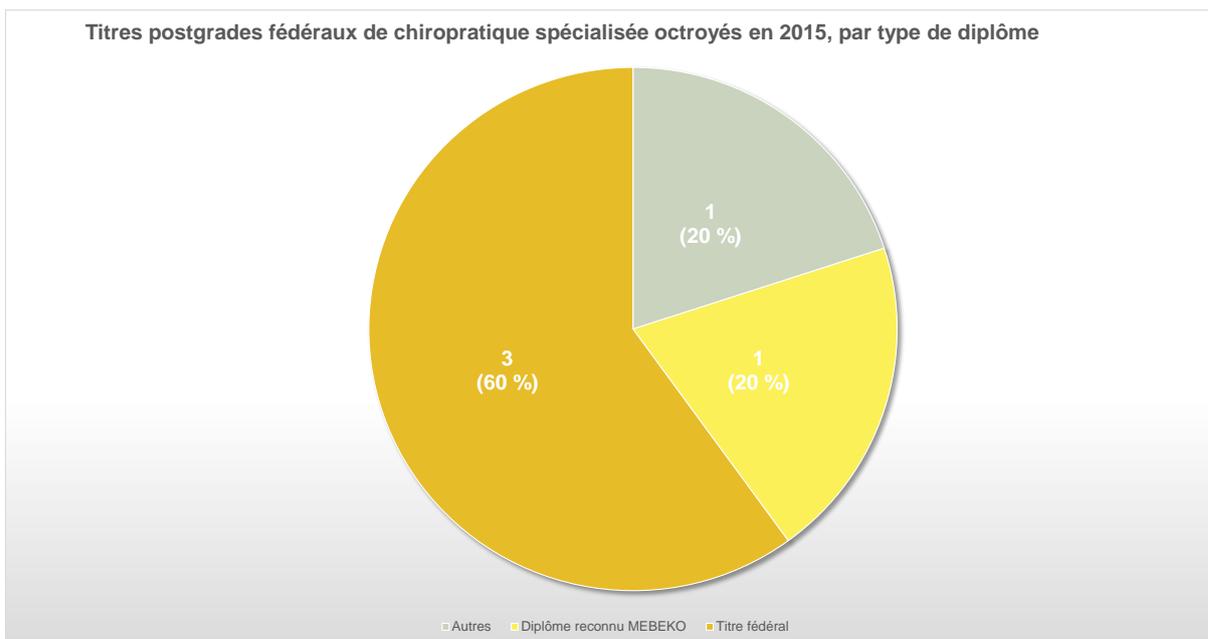


Figure 2: Titres postgrades fédéraux de chiropratique spécialisée octroyés en 2015, par type de diplôme (source : Registre des professions médicales OFSP)

En 2015, trois (60 %) des cinq titres postgrades fédéraux ont été octroyés à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral. Un titre a été obtenu par une personne titulaire d'un diplôme étranger reconnu. Le cinquième concernait un professionnel ayant réussi à l'époque l'examen intercantonal de chiropratique et disposant ainsi du diplôme correspondant (les diplômes intercantonaux datent d'avant 2007, lorsque le diplôme fédéral en chiropratique n'existait pas encore [cf. types de diplômes : Autres]).

2.2 Titres postgrades reconnus 2015

Aucun titre de formation postgrade en chiropratique spécialisée n'a été reconnu en 2015.

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées 2011 - 2015

Ce graphique présente, pour les années 2011 à 2015 et par sexe, le nombre de chiropraticien qui ont obtenu une nouvelle autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2015, 7 chiropraticiens ont obtenu des autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales.

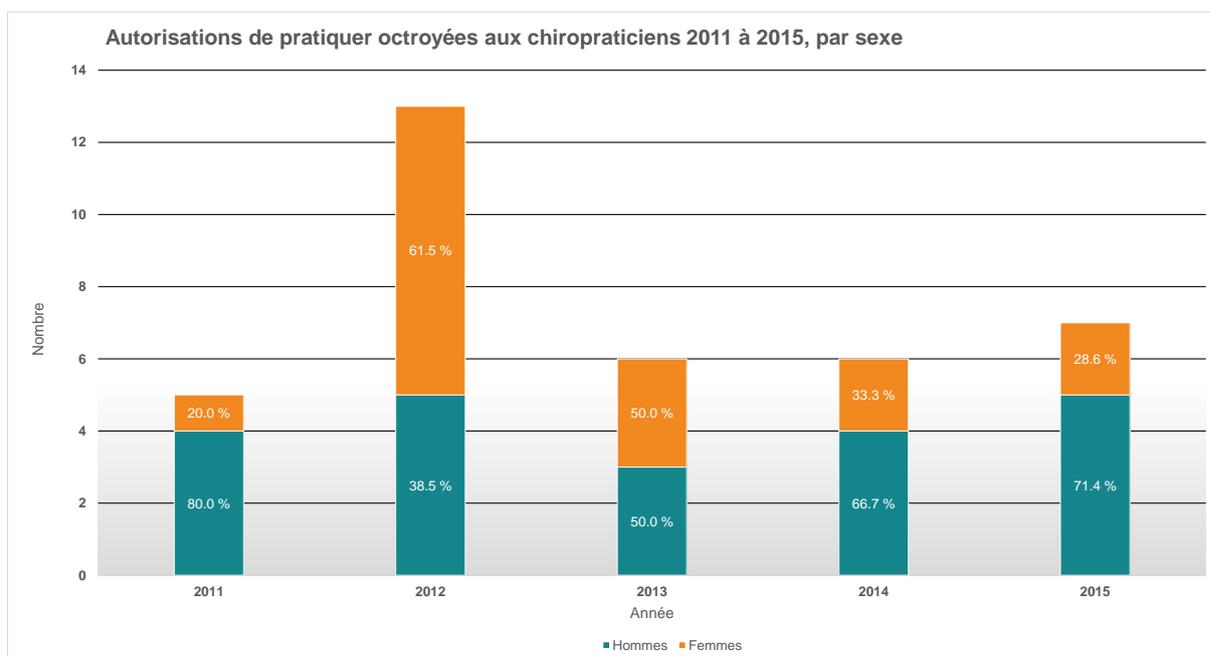


Figure 3: Autorisations de pratiquer octroyées 2011 à 2015, par sexe (source: Registre des professions médicales OFSP au 29.01.2016)

En tenant compte des départs (déclarations de départ, départs à la retraite, retraits d'autorisation), il ressort, pour 2015, une augmentation nette de 2 autorisations (2 personnes).

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme intercantonal 2015

Sur les 7 chiropraticiens ayant obtenu en 2015 une autorisation d'exercer, 57.1 % sont titulaires d'un diplôme intercantonal (contre 33.3 % en 2014). Les diplômes intercantonaux ont été délivrés jusqu'en 2007 lors-qu'il n'y avait pas encore de diplôme fédéral de chiropratique (cf. types de diplômes: Autres)

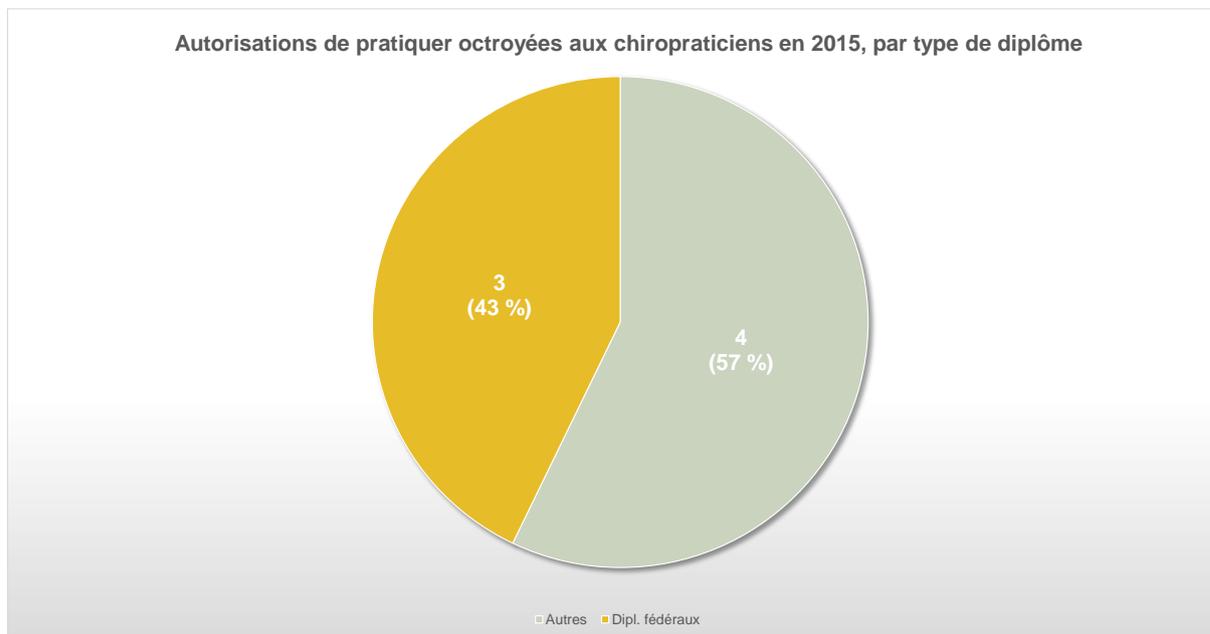


Figure 4 : Autorisations de pratiquer octroyées en 2015 par type de diplôme (source: Registre des professions médicales OFSP au 29.01.2016)

3.2 Chiropraticiens disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2015

Au 31 décembre 2015, 296 chiropraticiens au bénéfice d'une autorisation étaient enregistrés dans le MedReg, 29 d'entre eux disposant d'une autorisation dans plus d'un canton. L'âge moyen était de 51.8 ans, les femmes étant plus jeunes (46.3 ans) que les hommes (54.2 ans). La valeur médiane se situait à 51 ans.